



Chinon et les hôpitaux de l'arrière

La SSBM et l'hôpital auxiliaire n° 12 de Chinon

Frédéric de Foucaud

Président des Amis du Vieux Cravant depuis 1997, Frédéric de Foucaud est membre et président des Amis du Vieux Chinon depuis le printemps 2008. C'est sous sa présidence que notre Société prit le nouveau nom de Société d'Histoire de Chinon Vienne & Loire. Il fut également le dernier président de l'association Connaissance de Jeanne d'Arc, dont il assumait la gestion, le temps d'accomplir sa fusion avec notre Société.

Avec la fin du XIX^e siècle, les grandes découvertes de la chimie et de la physiologie ouvrent un avenir plein de promesses à l'évolution de la médecine et donc aussi au service de santé militaire.

Lorsqu'en 1834 il est attribué le statut d'officier aux médecins des armées, ces derniers croient pouvoir enfin disposer d'une certaine latitude, mais les services de santé, confrontés à la lourdeur de l'intendance générale, ne suivent pas. Ce n'est qu'au lendemain de 1848 qu'un décret du Gouvernement provisoire leur donne enfin l'autonomie à laquelle ils aspirent, mais dès 1852 une haute commission les remet sous l'autorité des intendants. D'où d'incessants conflits administratifs, au détriment des soldats qui pendant ce temps continuent de mourir de la dysenterie en Afrique, du choléra en Orient et du typhus en Crimée, ou du manque de soins élémentaires en Italie, faute de matériel d'ambulance ou de moyens de transport.

Survient alors la bataille de Solferino du 24 juin 1859, lors de la campagne d'Italie de Napoléon III. Quand bien même cette bataille est une belle victoire, l'abominable spectacle de blessés abandonnés durant plusieurs jours provoque l'indignation de l'opinion publique : 40 000 hommes hors de combat sont abandonnés sur le champ de bataille, face à des services sanitaires dépassés, manquant de tout : de moyens, de nourriture et de personnel. Les services médicaux ne valent pas mieux : l'anesthésie est inexistante et le chloroforme peut conduire à la mort ou au coma à forte dose ; les infections par germes pathogènes ne sont pas encore connues et les gangrènes sont monnaie courante quand certains cataplasmes à base de cire favorisent contre toute attente le développement des infections. Au nombre des indignés, le Genevois Henri Dunant¹, témoin de cette

vision d'horreur pour être alors en voyage d'affaires, publie en 1862 un livre intitulé *Un souvenir de Solferino*, livre poignant et réaliste révélant l'envers du décor d'une victoire entachée par les inacceptables souffrances des victimes. La population s'incline devant le réalisme de tant d'amputations, désarticulations, trépanations, tétanos, typhus et dysenteries, et ce livre incarne alors, selon l'expression de O. Sérurier², « *le véritable arsenal de la charité internationale au secours des armées* » ...



Henri Dunant (1828-1910).

Totalement déterminé dans son combat, Henri Dunant entreprend de convaincre Napoléon III de l'indispensable nécessité de créer en France une société nationale de reconnaissance du droit humanitaire. Il lui fait valoir le rôle de premier plan que la France, grâce à son influence et son prestige, peut jouer au niveau international dans le succès d'une telle entreprise.

1. Henri Dunant, parfois orthographié Henry Dunant, né sous le nom de Jean-Henri Dunant le 8 mai 1828, à Genève, et mort le 30 octobre 1910, à Heiden, est un homme d'affaires humaniste suisse et également un chrétien protestant. Naturalisé français en avril 1859, il obtient avec Frédéric Passy le premier prix Nobel de la paix en 1901 et est ainsi considéré comme le fondateur du mouvement de la Croix-Rouge internationale.

2. M. le comte Sérurier, membre fondateur, vice-président honoraire et membre du Conseil de la SSBM.

Recevant le feu vert de l'empereur en décembre 1863, c'est sous le signe distinctif d'une croix rouge et sous sa direction de séance qu'est créée le 25 mai 1864, dans le salon du conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Orléans, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires : la SSBM.

Une trentaine de personnalités sont au rendez-vous : militaires, industriels, politiques, aristocrates se mêlent sans distinction. On compte déjà parmi eux quatre des onze futurs présidents : le duc de Montesquiou-Fezensac (1864-1869), le comte de Goyon (1869-1870), le comte de Flavigny (1870-1873) et le marquis de Vogüé (1903-1916)³. Le maréchal Randon, ministre de la Guerre, est présent selon le vœu de Dunant et sur instruction impériale.

Les grandes lignes d'action de la SSBM sont ainsi d'ores et déjà fixées : la préparation en temps de paix des secours qui serviront en cas de conflit, l'encouragement à l'invention et au perfectionnement des matériels, les transports et structures de soin pour les blessés, la propagation au plus grand nombre des idées de l'œuvre par des publications.

La société va s'appliquer à respecter à la lettre cette feuille de route. La première assemblée générale a lieu le 11 mars 1865, entérinant la constitution d'un comité central français et ouvrant la voie à la création de comités locaux. Ses statuts définitifs sont approuvés lors de la reconnaissance comme établissement d'utilité publique par décret impérial le 26 juin 1866.

Cette prise de conscience a entre-temps généré la Convention de Genève du 22 août 1864, largement inspirée des propositions d'Henri Dunant, établie afin de reconnaître la neutralité aux blessés, aux ambulances et au personnel sanitaire. C'est la naissance officielle du droit international humanitaire dont douze États européens sont alors signataires.

Son article 1 précise :

« Les ambulances et les hôpitaux militaires seront reconnus neutres, et, comme tels, protégés et respectés par les belligérants, aussi longtemps qu'il s'y trouvera des malades ou des blessés. La neutralité cesserait si ces ambulances ou ces hôpitaux étaient gardés par une force militaire. »

Un signe distinctif, la croix rouge sur fond blanc, est établi afin de distinguer les personnes venant en aide aux blessés.

La SSBM met alors au point une organisation avec des Comités de représentation implantés dans la totalité des départements, eux-mêmes répartis en relation avec les régions militaires du territoire, et c'est ainsi qu'une représentation est prévue dans la 9^e région militaire

comprenant les départements d'Indre-et-Loire, de la Vienne, des Deux-Sèvres, de Maine-et-Loire et d'Indre. Le sénateur-baron G.O. Brenier, demeurant à Tours en est nommé Délégué régional.

Un Comité départemental est fondé à son initiative pour le département d'Indre-et-Loire et une première réunion a lieu le 3 novembre 1868 à laquelle sont présents ou représentés les membres fondateurs au nombre desquels le duc de Bellune, les comte et vicomte de Flavigny, le général de division Foltz, Eugène Gouin maire de Tours, le docteur Herpin, Ernest et Alfred Mame, le marquis de Castellane et Émile Bertrand, banquier à Chinon⁴.

L'annonce de cette fondation est faite dans la presse locale et le Bulletin de la SSBM de décembre 1868 rapporte un article publié pour la circonstance dans la presse tourangelles afin de rendre *la pensée des fondateurs de l'Œuvre* (sic) :

« Nous voyons avec plaisir figurer dans ce comité des notabilités de toutes les parties du département. Trop souvent il y a une sorte de séparation entre la ville et le dehors ; leur fusion, dans une œuvre commune d'intérêt général, est un bon symptôme. C'en est un autre également excellent que cette initiative spontanée, prise par des hommes de bien sans aucune impulsion ou direction administrative. Amis de la paix, nous croyons qu'en s'occupant d'adoucir les maux cruels de la guerre, on fortifiera utilement la répugnance de plus en plus profonde de tous les peuples civilisés contre ces luttes fratricides, qui sont le plus grand fléau de l'humanité. »

Placé sous la responsabilité du sénateur Brenier, le comité départemental d'Indre-et-Loire s'installe dans un premier temps à Monnaie, où un comité local est formé en 1870 sous la présidence du député Tiphaine. Il ne rejoindra Tours qu'en 1885 et s'établira au 42 rue Marceau sous la présidence du docteur Paul Triaire, par ailleurs délégué de la SSBM auprès du 9^e corps d'armée basé à Tours également.

18 mois plus tard, le 19 juillet 1870, l'Empire français déclare la guerre au royaume de Prusse, et la première grande action humanitaire de la SSBM intervient avec ce conflit auquel la France est bien mal préparée, ainsi que le répète Adolphe Thiers aux parlementaires impatients.

Cette prédiction semble s'avérer fautive, alors que Paris est assiégé, lorsque la France remporte le 9 novembre 1870 la bataille de Coulmiers, à l'ouest d'Orléans, contre les armées bavaroises. Mais les blessés sont nombreux et, dès le 14 novembre, le Comité d'Indre-et-Loire met à la disposition de l'armée, à Tours et dans la banlieue immédiate de la ville, cinq cents lits, une ambulance à la gare,

3. Les autres présidents non présents ce jour-là, seront, d'ici la fin de la Grande Guerre, le duc de Nemours (1873-1886), le maréchal-duc de Mac-Mahon (1887-1893), le duc d'Aumale (1893-1897), le général Davout (1897-1903) et Louis Renault (1916-1918).

4. Le même Émile-Alexis Bertrand sera Trésorier, en 1870 du 1^{er} Comité d'ambulance de Chinon, puis en 1887 du Sous-comité de Chinon.

et environ 350 lits supplémentaires établis en différents points du département.

Une déferlante de victimes arrive en effet à Tours et un premier service d'évacuation est organisé entre Tours et Monnaie qui, dès le mois de décembre, est saturé. Au même moment, l'armée de la Loire se retranche dans la ville d'Orléans, avec ses 100 000 hommes, et une retraite s'annonce possible vers nos contrées où de nouvelles batailles pourraient se livrer.

Monnaie étant envahie par les Prussiens par deux fois, il convient d'évacuer les blessés vers d'autres points du département.

Le Comité d'Indre-et-Loire se réorganise en conséquence et de nouveaux comités locaux sont fondés en urgence, notamment à Chinon, avec pour mission de constituer des ambulances. On appelait alors *ambulance* tout établissement hospitalier civil improvisé dans différents bâtiments d'une ville (mairie, théâtre, etc.) en cas de guerre ou d'épidémie et destiné à renforcer l'action des services de santé pour les soins d'urgence.



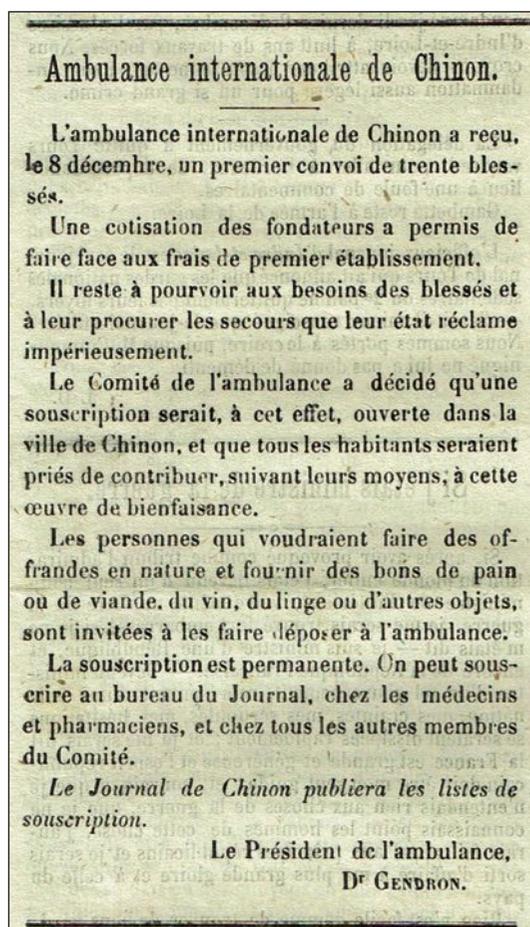
Le Comité de l'ambulance de Chinon et la guerre de 1870

Pour répondre à cette demande, le médecin chinonais Alexandre Gendron⁵ fonde un « *Comité de l'ambulance* » dont il est président. Le banquier Émile Bertrand en est trésorier⁶, et le D^r André Roux secrétaire⁷. Une cotisation des fondateurs permet de faire face aux frais de premier établissement.

Et c'est ainsi que *Le journal de Chinon* du 11 décembre 1870 titre

« *L'ambulance internationale de Chinon a reçu, le 8 décembre, un premier convoi de trente blessés* ».

Il reste maintenant à pourvoir à leurs besoins et le comité lance une souscription permanente dans la ville, priant les habitants de « *contribuer, suivant leurs moyens, à cette œuvre de bienfaisance* ». Les offrandes en nature sont acceptées et la population répond généreusement à l'approche de Noël. Il est ainsi déposé des pommes de terre, des rillettes, de la morue et du fromage, de la viande, de l'habillement, du linge et des effets, des chandelles, du



Le Journal de Chinon du 11 décembre 1870.

sucré, du tabac, du vermicelle et du tapioca, des liqueurs, du sirop et du cognac, mais surtout énormément de vin et beaucoup de pain...

Le Docteur Gendron fonde ainsi deux ambulances, l'une à l'Hospice Saint-Michel et l'autre dans la maison de Gaston Podevin qui, hélas, ne suffisent pas.

Un autre médecin chinonais, le D^r Jacques Guertin⁸ fonde alors à son tour, « *avec le concours généreux des dames de son quartier* », l'*ambulance du théâtre* où 20 lits sont mis à la disposition des soldats évacués, de la façon la plus benévole qui soit. Les sœurs de Sainte-Ursule proposent à leur tour de constituer une autre ambulance si les besoins venaient à s'en faire sentir.

5. Alexandre Gendron, né à Chinon où il meurt le 9 juillet 1880, est une figure très appréciée de la collectivité. Fils de médecin chinonais, il fait ses études de médecine à Paris où il devient interne des hôpitaux, avant de revenir exercer son savoir à Chinon, où il sera pendant 30 ans médecin de l'hôpital et de la prison, médecin-légiste auprès du Tribunal, membre du conseil municipal et du conseil d'hygiène.

6. Le même Émile-Alexis Bertrand qui fut membre fondateur, en 1868, du Comité départemental d'Indre-et-Loire.

7. André-Albert Roux, né à Chinon le 5 mars 1841. Docteur en médecine à Chinon, reçu par la Faculté de Paris, le 28 février 1867.

8. Jacques Guertin, né à Chinon le 27 juillet 1825 est une grande figure de l'histoire chinonaise. Maître-répétiteur au lycée Saint-Étienne de Lyon, il abandonne l'Instruction publique pour la carrière médicale. Reçu docteur en 1858, il revient à Chinon où il se constitue une clientèle et développe des opinions républicaines peu en vogue à l'époque. Il finira conseiller municipal en 1886-89-92 et on lui doit à Chinon la création de la société de gymnastique, d'un dispensaire, de la laïcisation des écoles communales en un combat qu'il mène avec son ami Eugène Faucillon, fondateur de notre Société. Son nom est gravé sur le socle de la statue de Rabelais et il fut secrétaire du comité ayant permis l'érection de la statue de Jeanne d'Arc.

On prodigue ainsi les meilleurs soins, et de la façon la plus bénévole qui soit, sans qu'il en coûte un centime à la ville. L'un des blessés néanmoins meurt. Une cérémonie à la pompe inaccoutumée est organisée le 17 décembre et Messieurs Comte et Prévost, respectivement Procureur de la République et Président du Tribunal, sont en tête d'un cortège où le drap mortuaire a été remplacé par un immense drapeau tricolore. Un second décès survient la semaine suivante et une seconde cérémonie, tout aussi solennelle, a lieu le 25 décembre.

Le décompte des soins apportés aux militaires dans les ambulances du département d'Indre-et-Loire, fait état, pour la période du 14 septembre 1870 à la fin 1871, de quelque 41 576 journées de prises en charge, sans compter celles des ambulances de Tours qui, à elles seules, en comptabilisent 23 578. On arrive ainsi à un total de 65 154 journées.

Chinon, pour sa seule part, en traite 1 503, soit 3,6 % des journées des comités locaux ou 2,3 % de l'ensemble des journées de l'ensemble du département.

À la déclaration de guerre, nombre de châtelains sont membres ou amis de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires. Ils mettent alors leurs propriétés à sa disposition. On trouve ainsi des lits d'hôpitaux dressés dans des salons Renaissance, des salles de Gardes moyen-âgeuses ou des chambres où jadis couchèrent des rois de France et des princes du sang... Rien ne sera trop beau pour les blessés qu'on y soigne, ainsi amenés à respirer, dans les jardins et les parcs dessinés par de grands paysagistes, l'air

vivifiant de la campagne qui n'est plus ici une campagne militaire mais une campagne arborée et gazouillante...

À preuve en est cet entrefilet du *Journal de Chinon* du 25 décembre 1870 :

« *L'Ambulance internationale de Chinon n'est pas la seule qui existe dans nos parages : Mme de Puységur a voulu transformer son château de Beugny en un asile où la charité patriotique remplacera, cet hiver, les fastueuses soirées des hivers derniers.* »

C'est ainsi que lorsque la guerre s'achève, avec la capitulation de janvier 1871, on dénombre 20 comités d'ambulances pour la seule Indre-et-Loire, respectivement répartis à Bourgueil, Château-Renault, Langeais 1 et 1 bis, Monnaie, Vernon, Vouvray, Rochecorbon, Bléré, Mettray, Rigny-Ussé, Amboise, Loches, Larçay, Saint-Branchs, Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Fondettes, Saint-François (Tours) et Chinon.

La scission de la Société

Ainsi que nous l'avons vu, la première grande action humanitaire de la SSBM intervient avec la guerre franco-allemande de 1870 et très vite, outre le secours aux blessés et mutilés de guerre, la SSBM décide de compléter sa mission en apportant un soutien aux veuves et orphelins de soldats et de récolter des fonds à cet effet.

Des divergences s'installent au sein de la Société, suivies de scissions, et deux autres sociétés nationales humanitaires sont à leur tour créées :

- l'Association des Dames Françaises, ADF, en 1879 ;
- l'Union de Femmes de France, UFF, en 1881.

À partir de 1907, leurs actions seront néanmoins coordonnées par un Comité Central de la Croix-Rouge afin d'optimiser leurs services, mais ce ne sera que par un décret du 7 août 1940 que les trois sociétés seront fusionnées pour fonder une seule entité : la Croix-Rouge Française.



La Croix-Rouge auxiliaire du service de santé de l'armée

À la suite de ces scissions, plusieurs décrets successifs (1884, 1892, 1913) émanant du ministère de la Guerre, réglementent, en cas de conflit, le fonctionnement, à l'arrière du front, des trois sociétés avec le Service de Santé des Armées.

En cas de guerre, elles ont désormais pour mission, par le biais de leurs comités locaux, d'obtenir des bâtiments pour installer des hôpitaux auxiliaires, de former du personnel sanitaire, de constituer un stock de matériels et de linges et de constituer un « trésor de guerre » pour parer à leur fonctionnement.



La SSBM est en outre chargée de la mise en place d'infirmiers de gare, dont l'emplacement est déterminé par le Service de santé des armées. Ce dernier avalise le projet de chaque hôpital auxiliaire et prend la tutelle de l'ensemble des structures au moment du conflit, tandis que l'organisation, la gestion et le fonctionnement restent à la charge du Comité Central de la Croix-Rouge qui doit lui rendre des comptes.

Ainsi donc en août 1914, quand sonne le tocsin de la déclaration de guerre, le Comité Central de la Croix-Rouge Française se prépare depuis des décennies à soutenir l'effort du Service de Santé de l'Armée, et du fait de la remarquable organisation mise en place, la France deviendra, en quatre ans, une gigantesque entreprise de défense publique et d'entre-aide, avec 402 comités, 805 hôpitaux et plus de 69 000 lits, dont 15 comités et 77 hôpitaux pour la seule 9^e région militaire dont dépendait l'Indre-et-Loire.⁹

Ce réseau permet aussi à la Croix-Rouge de se doter, partout où elle intervient, d'un matériel de pointe pour l'époque, qu'il s'agisse de radiographie, de stérilisation des instruments ou de rééducation, en passant par l'aménagement des convois d'automobiles chirurgicales. Elle sera présente jusque dans les tranchées, dans les cantines du front, par les colis qu'elle envoie aux soldats, mais aussi par le biais de ses infirmières, formées et diplômées à son initiative, que l'armée réclame en nombre toujours croissant : 3 000 d'entre elles seront en effet engagées par les hôpitaux militaires.

On trouve ainsi en 1914, à la veille des hostilités, deux types d'hôpitaux :

- les *hôpitaux militaires* gérés par le Service de Santé des Armées ;
- les *hôpitaux civils* gérés par le ministère de la Santé, ou par le privé.

Mais l'affluence des blessés évacués du front dès les premiers mois de la guerre est imprévue, et le désordre est indescriptible : les blessés ne peuvent être tous secourus et attendent bien souvent leur sort à même le sol ou sur leurs

brancards. Face à cette hécatombe que les trois Sociétés ont à gérer, il sera créé de façon ininterrompue des « hôpitaux temporaires » supplémentaires :

- des *hôpitaux complémentaires* gérés par le Service de Santé des Armées ;
- des *hôpitaux auxiliaires* contrôlés par la Croix-Rouge ;
- des *hôpitaux bénévoles* d'initiative privée.

Grâce à son réseau, la Croix-Rouge va pouvoir ainsi mettre en place, tout au long de la guerre, des hôpitaux auxiliaires dans la zone arrière, des infirmiers de gare et des cantines de gare, dont les fonctionnements seront assurés par une armée d'infirmières diplômées formées à son initiative.

C'est dans ce contexte qu'est implanté un hôpital auxiliaire contrôlé par la Croix-Rouge à Chinon : l'Hôpital auxiliaire n° 12.

Du Comité de l'ambulance à l'hôpital auxiliaire n°12

Le docteur Gendron, fondateur de l'*ambulance de Chinon* décède le 9 juillet 1880 alors que le Comité repose encore sur les lauriers de sa mission accomplie en urgence pendant la guerre de 1870. C'est une période floue que celle qui suit car le Comité tient des réunions sans tenir de registre et aucun compte rendu d'activités ne semble rédigé.

La défaite de 70 n'est pas digérée et la France se prépare à une reprise des hostilités. Partout en effet dans le pays on s'organise...

Ce n'est néanmoins qu'en janvier 1887, soit plus de six ans après le décès du docteur Gendron, que le Dr André Roux, membre cofondateur de la même *ambulance de Chinon*, reçoit du Comité départemental d'Indre-et-Loire dont il est par ailleurs souscripteur, la charge d'assurer les arrières et de mettre en place de précieux auxiliaires à Loches, mais aussi à Chinon, en y organisant un Sous-comité d'arrondissement. Le siège est fixé au 69 rue Saint-Maurice.

9. La répartition des autres Comités –hors sous-comités– et hôpitaux –hors hôpitaux auxiliaires– dans les autres régions militaires se décomptera en 1918 ainsi que suit :

- Gouvernement militaire de Paris : 24 comités, 105 hôpitaux / région du Nord (1^{re} et 2^e régions réunies) : 15 comités, 20 hôpitaux / 3^e région (Rouen) : 32 comités, 35 hôpitaux / 4^e région (Le Mans) : 21 comités, 52 hôpitaux / 5^e région (Orléans) : 20 comités, 51 hôpitaux / 6^e région (Châlons-sur-Marne) : 27 comités, 41 hôpitaux / 7^e région (Besançon) : 13 comités, 30 hôpitaux / 8^e région (Bourges) : 20 comités, 20 hôpitaux / 9^e région (Tours) : 15 comités, 77 hôpitaux / 10^e région (Rennes) : 11 comités, 30 hôpitaux / 11^e région (Nantes) : 11 comités, 17 hôpitaux / 12^e région (Limoges) : 16 comités, 17 hôpitaux / 13^e région (Clermont-Ferrand) : 18 comités, 18 hôpitaux / 14^e région (Lyon) : 25 comités, 64 hôpitaux / 15^e région (Marseille) : 23 comités, 31 hôpitaux / 16^e région (Montpellier) : 25 comités, 27 hôpitaux / 17^e région (Toulouse) : 19 comités, 20 hôpitaux / 18^e région (Bordeaux) : 35 comités, 104 hôpitaux / 19^e région (Alger) : 1 comité, 1 hôpital / 20^e région : 36 comités, 39 hôpitaux / 21^e région : 4 comités, 4 hôpitaux / Tunisie : 1 comité, 1 hôpital / Orient : 1 hôpital ; soit un total de 402 comités, 805 hôpitaux.

10. Jean-Joseph-Eugène Comte, ancien magistrat, né à Persac (Vienne) le 30 janvier 1827, décédé à Chinon le 30 décembre 1889.

11. Il s'agit du même Émile-Alexis Bertrand qui fut membre fondateur du Comité départemental d'Indre-et-Loire en 1868, puis Trésorier du 1^{er} Comité d'ambulance de Chinon en 1870.

12. Jean-Baptiste-Raoul Auvinet, 1^{er} adjoint au maire et conseiller d'arrondissement de Chinon. Délégué cantonal.

13. Gustave Droz est né le 9 juin 1832 à Paris où il meurt le 22 octobre 1895. Romancier, son ouvrage *Monsieur, madame et bébé*, qui connut un gros succès en Europe et aux États-Unis dans les années 1870, est l'un des premiers à mettre à l'honneur le personnage du « bébé » et à dépeindre les préoccupations familiales de ses contemporains.

Il convoque immédiatement plusieurs notabilités chinonaises au nombre desquelles le bâtonnier de l'Ordre des avocats, ancien procureur de la République Eugène Comte ¹⁰, le banquier de Chinon Émile-Alexis Bertrand ¹¹, le 1^{er} adjoint au maire de Chinon Jean-Baptiste Auvinet ¹², l'homme de lettres Gustave Droz ¹³, le juge au Tribunal civil Charles Gillet ¹⁴, l'archiprêtre Guertin ¹⁵, l'avoué Charles Guertin ¹⁶, l'ancien officier de marine de Marcé, le chef de bataillon en retraite de Monchy, le docteur Sinton ¹⁷ et le pharmacien Tourlet ¹⁸.

Sont alors élus à l'unanimité de l'assemblée MM. Eugène Comte Président, et les deux piliers de l'ancien *Comité de l'ambulance* : le même André Roux au poste de Secrétaire et le banquier Émile Bertrand à la fonction de Trésorier.

Le président du Tribunal civil de Chinon Ris rejoint l'équipe au titre de membre d'honneur au cours de l'été 1888, et en 1889, le Comité d'hommes s'adjoint un Comité de dames, basé à la même adresse du 69 rue Saint-Maurice, dont M^{me} de Marcé est nommée Présidente.

Et dès le mois de septembre 1887, on établit le relevé des ressources hospitalières de Chinon en cas de mobilisation, en répertoriant le nombre de lits déjà existant en temps de paix auquel on adjoint le nombre de lits qui pourraient être installés : l'hospice Saint-Michel avec ses 50 lits (+56 possibles = 106) ; le foyer du théâtre, déjà utilisé en 1870, associé à l'École mutuelle et à l'École de dessin (potentiel de 50 lits) ; le collège avec ses 40 lits (+10 possibles = 50) ; l'école communale des Frères (potentiel de 40 lits) ; le Cercle catholique Saint-Étienne (potentiel de 16) ; le Cercle catholique Saint-Maurice (potentiel de 20) ; le pensionnat Sainte-Ursule avec ses 30 lits (et son potentiel d'autant = 60) et enfin le pensionnat Fortin et son cheptel de 25 lits non extensible ; soit un total existant de 145 lits pour un potentiel de 222.

Le Président Comte n'aura guère le temps d'imprimer sa marque en profondeur sur ce nouveau Sous-comité car il décède le 30 décembre 1889, et il faut attendre la réunion de Conseil du 1^{er} mai 1890 pour que Charles Du Petit-Thouars ¹⁹ le remplace. Par ailleurs maire de Saint-Germain-sur-Vienne, le nouveau président est très engagé et, en 1894, le Comité de Chinon est dit posséder « une

importante lingerie et s'être signalé par des succès de propagande, notamment dans les communes ». Le comité compte alors 345 membres, dont 26 municipalités financièrement contributrices, parmi lesquelles Bourgueil, Braye-sous-Faye, Brizay, Chinon, Cinq-Mars-la-Pile, Cléré, Cravant, Langeais, Lerné, Ligré, Luzé, Maillé, Marçay, Mazières, Neuil, Ports, Richelieu, Rivarennnes, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Saint-Épain, Saint-Germain-sur-Vienne, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Savigny, Seully, Verneuil-le-château et Villaines.

Le monde change en cette fin de XIX^e siècle et les membres du Comité s'essaient à suivre la logique de la politique nationale. C'est à tout le moins ce qu'indique le compte rendu de leur réunion du 6 juillet 1890 lorsqu'ils déclarent :

« La France est engagée dans de grandes entreprises coloniales ; son influence est en train de s'asseoir à Tunis, à Madagascar ; elle guerroye au Tonkin, au Sénégal et au Dahomey. En 1887, les Dames de Chinon ont tenu à ce que leur offrande particulière figure parmi les dons adressés aux soldats du Tonkin, et affecté 200 f à cette destination. La tradition sera maintenue. Il est en notre pouvoir d'adoucir les souffrances de ceux qui, sous le ciel impitoyable de l'Afrique ou de l'Extrême-Orient, plus meurtrier encore que le feu de l'ennemi, défendent l'honneur et les intérêts de la patrie. Le Sous-comité de Chinon ne faillera pas à ce devoir. »

Fin 1894, le Comité de Chinon se targue d'avoir déjà organisé un hôpital de 25 lits au patronage Saint-Maurice, mais il en ambitionne désormais 50. Ils seront mis en place dès les premiers jours de 1895, ainsi qu'en atteste le rapport présenté par le D^r Triaire, délégué pour la 9^e région militaire, à l'Assemblée générale du Comité de Tours.

Et en septembre la Société récidive dans sa profession de foi :

« La Société de Secours aux Blessés Militaires entend demeurer étrangère à la politique. Ce qui fait la gloire et ce qui fait la force de l'association, c'est qu'elle est en dehors des partis, au-dessus d'eux, indifférente à leurs querelles, vouée exclusivement à la poursuite de son noble but : le service de la patrie, le soulagement de ses défenseurs. N'est-ce pas fournir la meilleure preuve de l'esprit qui l'anime que de saisir l'occasion d'une

14. Charles-François Gillet, né à Richelieu le 9 mars 1836. Juge au Tribunal civil de Chinon (31 octobre 1877). Membre correspondant de la Société Archéologique de Touraine.

15. Curé de l'église Saint-Étienne à Chinon. Chanoine honoraire.

16. Charles-Émile Guertin, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil de Chinon.

17. Raymond-Julien Sinton, né à Chinon le 18 juin 1860. Docteur en médecine de la Faculté de Paris le 30 mai 1893, ancien interne des hôpitaux de Paris et de l'hospice des Enfants-Assistés, s'est adonné à l'étude de l'orthopédie et de la chirurgie infantile.

18. Bien connu de notre Société, Ernest-Henry Tourlet est né à Chinon le 5 août 1843. Licencié ès sciences naturelles, ancien interne des hôpitaux de Paris (reçu 1^{er} de sa promotion), lauréat de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris. Pharmacien de 1^{re} classe à Chinon, secrétaire du Conseil d'hygiène et inspecteur des pharmacies de l'arrondissement de Chinon. Membre de la Société Botanique de France, membre correspondant de la Société Archéologique de Touraine.

19. Charles-Georges-Henri Aubert Du Petit-Thouars de Saint-Georges, né à Loudun en 1849, membre de la Société Archéologique de Touraine, est également l'auteur de 2 publications : *L'État et l'Église, esquisse d'une séparation libérale* en 1887 & *Les invalidations de la justice, esquisse d'une réforme* en 1889.

démarche faite de courtoisie vis-à-vis des autorités, démarche dictée par l'ardent désir d'unir toutes les forces sociales dans une même pensée de patriotisme ? »

Les envolées du Président Du Petit-Thouars prennent malheureusement le deuil au cours de ce même hiver, avec son propre décès. Il est alors remplacé le 30 juin 1895, par Auguste Duchesne²⁰, ingénieur des constructions navales désormais en retraite, ayant consacré sa vie à toujours mener de front deux objectifs : faire flotter, certes, mais aussi faire avancer...

Grâce « à sa haute intelligence et à l'autorité que lui donnait sa valeur personnelle », le nouveau président Duchesne confère au Comité, et à la Croix-Rouge qu'il incarne, une grande vitalité dont la réputation se répand dans tout l'arrondissement de Chinon.

Monsieur Duchesne reprend le flambeau et l'équipe se renouvelle autour des piliers de la première heure : le D^r Roux est toujours Secrétaire mais un nouveau Trésorier rejoint le comité en la personne d'Émile Guertin, tandis que le groupe de conseillers voit arriver de nouveaux venus avec MM. Meunier²¹, Petit²², Rochet²³, Janvier et Moulhier, mais aussi le marquis de Lussac et le baron de Vannoise.

En 1904, le projet d'hôpital de 50 lits est devenu réalité et officiellement reconnu par le ministre de la Guerre. Il est classé Hôpital auxiliaire du territoire de 2^e série.

Dans le même temps, le D^r Gustave Léonet²⁴, nouveau membre du Comité, lance une série de conférences médicales « à l'usage des dames qui auront à remplir dans cet hôpital les fonctions d'infirmières ».

Le D^r Léonet est spécialisé en transmissions microbiennes et revendique la nécessité d'appliquer rigoureusement les principes de l'asepsie²⁵, tant pour l'infirmière que pour les malades et les locaux où ils résident. Il met alors en place un dispensaire-école destiné à former de futures infirmières, en leur transmettant l'instruction théorique autant que l'expérience pratique indispensable au traitement des blessés et malades.

Au cours du mandat du Président Duchesne, « l'entreprise patriotique ne fait que prospérer » et les huit années qui suivent génèrent d'excellents

résultats que l'on trouve résumés dans le compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du Comité de Chinon du 23 février 1913 :

- 1^{er} résultat : l'hôpital temporaire n°12, comptant maintenant 100 lits, est désormais classé Hôpital auxiliaire du territoire de 1^{re} série ;
- 2^e résultat : en 1912, le bilan du Comité accuse un excédent de recettes sur les dépenses de 1 975 F. L'avoire du Comité s'est augmenté d'autant et est actuellement de 38 063 F 10.
- 3^e résultat : le nombre des adhérents, précédemment tombé à 138, s'est relevé en peu de temps à 192.
- 4^e résultat : une session de cours préparatoires au certificat d'aptitude a été ouverte sous la houlette du D^r Léonet, et un premier groupe de 15 jeunes filles suit ces cours avec une assiduité « digne de tout éloge ». L'examen va avoir lieu incessamment.

Tous ces progrès sont l'indice d'une activité intense autant que de la forte implication du Comité dans sa mission, à tel point que la Délégation régionale émet l'appréciation suivante :

« Voilà un Comité qui travaille, qui étend sa propagande, qui augmente le nombre de ses adhérents et auquel vont toutes nos félicitations. »



Alice de Vannoise, infirmière, et le Médecin-chef Léonet. Ici dans la cour de l'École primaire supérieure, ex-couvent des Ursulines.

20. François-Marie-Auguste Duchesne, né à Sammarcolles (Vienne) le 17 novembre 1841, décédé à Chinon le 22 janvier 1914.

21. E. Meunier, né à Bréhémont le 10 décembre 1855. Ancien interne des hôpitaux de Paris, docteur en médecine de la Faculté de Paris (1883), il est professeur de pathologie interne à l'École de médecine de Tours dont il est médecin des hôpitaux.

22. Notaire à Chinon, secrétaire de la Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement.

23. Capitaine en retraite à Ligré.

24. Louis-François-Gustave Léonet.

25. L'asepsie désigne le fait de prévenir les maladies infectieuses en empêchant la contamination par des bactéries, des microbes, des parasites ou d'autres germes d'une zone déterminée. Elle a pour objectif de réduire la prolifération d'agents pathogènes et la transmission de virus. L'asepsie consiste en la décontamination de l'espace, y compris de l'air, du matériel, et l'utilisation d'antiseptiques sur la surface du corps.

26. Alice de Vannoise, fille cadette du Président Henri de Vannoise, est la sœur d'Yvonne de Vannoise, infirmière pendant toute la durée de la guerre, à l'hôpital 32 de Vendôme pendant 16 mois puis à l'hôpital 24 d'Épemay de janvier 1916 au 26 décembre 1918.



En décembre 1913, les élèves du D^r Léonet remportent brillamment leur examen devant un jury médical constitué par le Directeur du Service de Santé de la 9^e Région militaire.

Les lauréates sont M^{mes} de Bordeneuve, Dalloux, Héloïse Guertin et Duchesne, mais aussi Mesdemoiselles Alice de Vannoise ²⁶, de Nanteuil, Rivière, Serre, Lelièvre, de Lannoy, de Mondion, de Prin, Suard et Raguin.

15 brevets sont ainsi accordés par le Conseil Central, et leurs 15 titulaires signent l'engagement de service qui leur est proposé par le Comité de Chinon qui dispose ainsi, en décembre 1913, de 15 infirmières munies de certificats d'aptitude, auxquelles il convient d'ajouter 2 infirmières ayant obtenu précédemment un diplôme simple à Tours : Sœur saint Dominique et Sœur saint Léandre.

Ainsi, lorsque le président Duchesne meurt, en mars 1914, il laisse derrière lui le souvenir d'un « *homme de science et de cœur qui passa sa vie à faire le bien* » pour s'être, « *avec une activité inlassable, occupé continuellement des intérêts de l'œuvre qu'il présidait* ».

Il est remplacé par Henri de Vannoise ²⁷ qui restera Président du Comité de Chinon pendant toute la durée de la guerre, secondé par Paul Dulioust, Administrateur. Émile Guertin devient vice-président mais reste Trésorier et le Secrétariat est désormais assuré par M. Oger.

Le Comité de Chinon entre dans la guerre

Quand bien même la mobilisation des troupes est déclarée dès le 1^{er} août, la guerre n'est déclarée que le 3 et les membres du Comité se réunissent le jour même, à 17 heures, afin de rendre opérationnelle l'ouverture de l'Hôpital auxiliaire n° 12 pour le 9^e jour de mobilisation.

Du fait de cette entrée en guerre, le maire de Chinon autorise la prise de possession par le Comité des bâtiments de l'École primaire supérieure de filles et d'une partie de l'école libre de garçons de la place Mirabeau, et l'hôpital ouvre avec 2 jours d'avance, dès le 7^e jour, avec 110 lits administrés par une équipe de 63 bénévoles féminines :

- 1 surveillante générale : Émilie Guertin ;
- 1 dame comptable : L. Maurice ;
- 1 vague-mestre : A. Roux ²⁸ ;
- 2 responsables à la dépense et la cuisine : J. Herpin ²⁹ et C. Thibault ³⁰ ;
- 2 infirmières-majors : M^{lle} Maurice ³¹ & M^{me} Boissonnade ;

27. Henri-Georges-Gustave Le Breton de Vannoise, dit « le baron de Vannoise », est né le 28 mai 1858 à Saint-Omer. Ancien officier de cavalerie de l'armée territoriale, membre correspondant de la Société Archéologique de Touraine, il habite le château de Somnay dans le canton de L'Île-Bouchard.

28. Épouse du D^r André-Albert Roux, ancien secrétaire de l'ambulance puis du sous-comité.

29. De la famille du D^r Octave Herpin, docteur en médecine (1877), professeur de pathologie externe à l'École de médecine et de pharmacie de Tours.

30. De la famille du D^r Pierre-Léon Thibault, né en 1849, médecin à Saint-Flovier depuis 1877, pionnier des soins à l'assainissement des habitations rurales, à l'amélioration de l'alimentation et de l'hygiène générale.

31. Fille de M. Maurice, avoué à Chinon (1877).31.



L'une des chambres de l'hôpital Mirabeau. Une note au dos dit : « Intérieur de notre salle. Celui qui a le n° 76 est mon malade : il avait 2 trous dans le dos ! Il va aussi bien que possible. Celui d'Alice (de Vannoise, sur la photo), le 77, a le poignet traversé par une balle... Notre salle a 11 lits. »



*15 juillet 1915, dans la cour de l'École primaire supérieure.
 Au 1^{er} rang (devant) de gauche à droite : l'adjudant Rey, puis les membres du Comité : Emile Guertin, Henri de Vannoise, Oger & Paul Duloust.
 2^e rang : « Jacques », Pivard, Angers, l'abbé Bénard, Baudouin, Janvier, Robelin & Croyer.
 3^e rang : Avril, Hervillard, Deschères, Oriol & le caporal Buffet...*

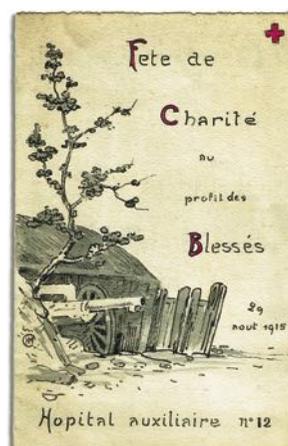


Un contingent de blessés de 1915 (on reconnaît le « n° 77 » dont une précédente légende a fait état), ici dans la cour de l'École primaire supérieure.



Photo insolite et bien fraternelle d'un autre contingent de blessés. Cour de l'École primaire supérieure.

- 4 infirmières titulaires : l'équipe de deux évoquée précédemment, porteuses d'un « diplôme simple », renforcée avec Sœur sainte Agnès et M^{me} Terrien ;
- 14 infirmières détentrices de certificats d'aptitude, nommées ci-dessus ;
- 26 infirmières auxiliaires : les Sœurs Célinie et saint Pierre, M^{lles} Robin, J. Belland, Herpin, H. et Ch. Gontier, Sarruze, Audineau, Massol, Chassaigne, de Suyrot et Jeanne Léonet ³², Marie de Vannoise ³³ et M^{mes} Mourruau, Saché, Nolevalle, Dufour, Oger, Erlevint, Janvier, Pineau, Rouzier, Marné, Vasseur et Dulioust ;
- 2 responsables de la pharmacie : M^{lles} Libaud et de Morcourt ;
- 1 directrice de la lingerie en la personne de M^{me} Simon ;
- 5 préposées au service de la lingerie : M^{lles} Landre, Martin, Althausser, Lemarié et Alliaume ;
- 3 cuisinières : M^{mes} Perrochon, Rodolphe et Martin ;
- et enfin 1 veilleuse de nuit : M^{lle} Fardeau.



Gare de Chinon : départ de convalescents pour l'annexe de Richelieu.

32. Jeanne Léonet est la fille du D^r Léonet, à l'origine des cours préparatoires au certificat d'aptitude.

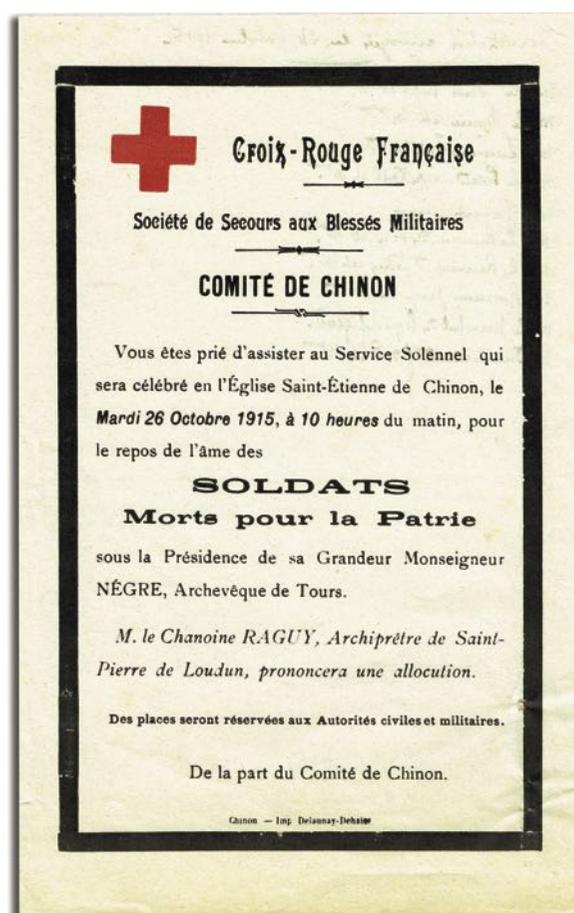
33. Marie de Vannoise, née Becquet de Sonnay, est l'épouse du Président Henri de Vannoise.

Cette guerre qui deviendra la « Grande-Guerre » ne fait pas dans le détail et l'afflux de blessés au cours du dernier trimestre est totalement imprévu : 234 entrées sont en effet comptabilisées à Chinon (4 officiers, 16 sous-officiers et 214 soldats) pour ces seuls trois derniers mois de 1914, générant 10 598 journées de traitement.

Face à cette déferlante, l'hôpital auxiliaire n° 12 ne suffit pas et il faut lui adjoindre deux annexes :

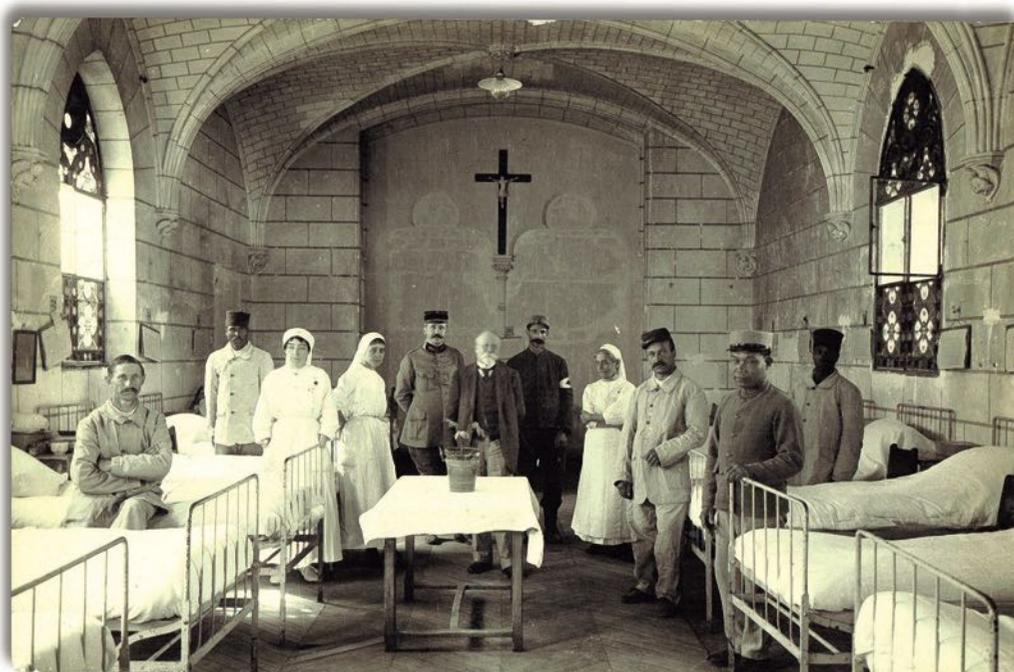
- une première annexe de 20 lits, dans le domaine de Richelieu, dont tous les frais sont supportés par M^{me} Heine³⁴, et ensuite, après sa mort, par son fils M. G. Heine, avec une équipe de 6 bénévoles féminines :

- 1 surveillante générale : M^{me} Maingon ;
- 1 infirmière faisant fonction d'infirmière-major : sœur Grégoire ;



*L'hôpital auxiliaire après son déménagement chez les Dominicaines.
On reconnaît, parmi les infirmières, Alice de Vannoise et Jeanne Léonet, fille du Médecin-chef, assistant le docteur Rangeard.*

34. Épouse de M. Heine, propriétaire du château de Richelieu né à Hambourg en 1823.



- 1 infirmière auxiliaire : M^{me} Léon Desdouts, ancienne infirmière de l'hôpital Beaujon ;
- 1 préposée au service de la lingerie : M^{me} Grenon ;
- 2 cuisinières : Mesdames Allanic et Lemonnier.

• une seconde annexe au château de Pontourny — sous la direction de M^{me} Hennique, vice-présidente de l'Association des Dames Françaises — qui compte encore 66 lits ³⁵.

Là encore, cette annexe fonctionne avec une équipe de bénévoles féminines au nombre de 10 :

- 1 surveillante générale : M^{me} Tisserand ;
- 1 infirmière-major : M^{me} Hennique elle-même ;
- 3 infirmières diplômées : M^{mes} Véteau, Géhin et Régnié ;
- 5 infirmières auxiliaires : M^{mes} Tisserand, Bourguenil et Vallée, et M^{lles} Gilbert et Adam.

Soit un total de 79 bénévoles féminines totalement dévouées à leurs fonctions, dont la générosité sans faille mérite sans hésitation possible les bien nommer toutes.



35. L'hôpital de Pontourny sera fermé le 1^{er} juin 1915.

36. Au 1^{er} octobre 1917, l'hôpital avait inscrit 1 777 entrées, représentant 72.681 journées de traitement. Il n'avait eu à déplorer que 3 décès.

L'hôpital auxiliaire n° 12 déménagement

Avec l'année 1916, un certain nombre d'hôpitaux reçoivent du Service de Santé l'ordre de fermer, afin de restituer à l'enseignement public ou privé les locaux qu'ils occupent. Plaintes, protestations, démarches auprès des Pouvoirs publics, tout est mis en œuvre par les Comités pour obtenir le maintien des hôpitaux condamnés. Et lorsque tout espoir de les conserver est perdu, les Comités déménagent, en transportant leur matériel et leurs blessés.

C'est le cas notamment à Chinon où l'hôpital, rappelons-le, était implanté dans les bâtiments de l'école primaire supérieure de filles et une partie de l'école libre de garçons ; et là comme à Châlons-sur-Saône, Orléans ou La Rochelle, l'immeuble est réclamé par l'Instruction Publique. Le Comité se transfère alors dans l'ancien couvent des Dominicaines, où l'hôpital reprend sa marche et le Comité son œuvre.

Il est difficile ici de décrire tout le zèle dont font état les témoins de cette époque, car les échos d'alors ne manquent ni de citer ni de louer le « *dévouement inlassable du Comité, de tous les médecins civils et militaires qui furent appelés à y dispenser des soins, particulièrement du médecin chef, le D^r Léonet, et des D^{rs} Tourlet et Rangeard, l'esprit d'organisation de M. Dulioust et de M. de Vannoise, et enfin l'ardeur et le dévouement de toutes les infirmières.* »

Lors du bilan établi le 19 mai 1919, à la fin des hostilités, il est constaté que l'hôpital a inscrit tout au long de la guerre 2 416 entrées, représentant 86 441 journées de traitement ³⁶. En établissant un ratio avec les 4 266 000



blessés que cette guerre a généré, on peut constater que l'hôpital auxiliaire de Chinon en a traité à lui seul 0,057 % et que cette intervention n'a rien de négligeable. Il est également possible de constater que le seul 4^e trimestre 1914, dont la durée ne représente que 5,6 % des 17 trimestres de guerre, avait totalisé 9,7 % des entrées et 12,26 % des journées de traitement comptabilisées à Chinon pendant toute la durée des hostilités.

L'après-guerre

Avec la fin de la guerre, le Comité central fait une nouvelle proposition au Comité de Chinon : s'engager dans la lutte contre la tuberculose ; la Fondation Rockefeller³⁷ ayant proposé de subvenir au traitement d'une infirmière spécialisée, amenée à résider à Chinon pour se consacrer exclusivement à cette mission.

Le médecin-chef Léonet fait alors état de son souhait de participer à une telle entreprise, venant dans la suite logique de son ancienne implication en faveur des réformés tuberculeux, mais il fait aussi état des difficultés d'application et d'organisation d'un tel service. Les difficultés financières que laisse entrevoir cette nouvelle œuvre auront le dernier mot et ce projet ne verra jamais le jour.

La suite du Comité de la Croix-Rouge est une autre histoire.

Le Comité de Loudun & l'hôpital auxiliaire n° 15

Avant de conclure cet article, survolons brièvement ce qu'il en fut du Comité de Loudun qui, grâce à de nombreuses bonnes volontés et à la générosité de la ville, put également ouvrir au début de la guerre un hôpital de 50 lits, définitivement classé le 9 août 1914.

Il était installé dans l'immeuble du collège communal.

Après une rapide organisation, il reçut ses premiers blessés le 29 août 1914. Dès le mois de septembre le nombre de lits fut porté à 60, et en juin 1915, répondant à l'appel du Délégué régional, une salle de 20 autres lits fut organisée, ce qui porta le total à 80.

Le médecin-Chef était le D^r Mage ; le Médecin traitant, le D^r Delaroche ; l'Administrateur le comte de Mondion ; la Directrice générale, M^{me} la générale Doutreleau ; l'Infirmière-Major du 30 avril 1914 au 28 février 1915 M^{lle} de Mézange ; d'avril 1915 à août 1915 M^{me} Bertrand Goujon ; du 25 août 1915 au 15 novembre 1916 M^{lle} Labarthe, et enfin du 1^{er} décembre 1916 au 26 février 1917, date de la mise en réserve, M^{lle} Élisabeth Doutreleau.

La fermeture définitive a été prononcée le 19 juillet de la même année.

815 malades y furent soignés, donnant un total de 28 305 journées. 6 décès ont été à déplorer.



37. La Fondation Rockefeller est une fondation privée, fondée en 1913 par John Davison Rockefeller (8 juillet 1839 – 29 mai 1937), premier milliardaire de l'époque contemporaine, afin de « promouvoir le bien-être de l'humanité dans le monde ».

Dans son « *Rapport sur l'action de la Société pendant la Guerre 1914-1918* », le lieutenant-colonel de Witt-Guizot, membre du Conseil central de la SSBM, écrit :

« Chacun de vos hôpitaux devint, avec son caractère propre, comme une personnalité vivante, exerçant sur les malades une action d'une note spéciale, et où s'affirmait une très belle camaraderie qui survivra aux événements. Ah ! quand on lit cette longue énumération, quand on pense que, sous la sécheresse administrative de cette désignation : "Hôpital n° 12" ou "Hôpital n° 174" il y a une âme collective qui s'est créée et qui a battu comme bat et se transmet l'âme d'un bataillon ou d'un régiment, quand on songe aux veilles faites de patience ou d'angoisse que présentent ces chiffres, au nombre d'opérations ou de pansements qu'il a fallu faire, aux repas qui ont été servis, aux soins consacrés à chaque malade, aux lettres écrites pour lui, aux souffrances calmées par un serrement de mains ou par un sourire, aux agonies adoucies par une prière ou par un baiser où passait l'âme des mères, quand on se rappelle que ceux ou celles qui vivaient cette vie et qui n'oubliaient pas jusqu'aux blessés ennemis, avaient parfois l'âme torturée par la pensée des leurs, quand on fait le compte de ces années pendant lesquelles les mêmes gestes ont été répétés tous les jours par les mêmes mains, soit dans l'éloignement d'une ville de l'arrière, soit sous le bombardement, l'incendie et les obus toxiques, quand on vous a confié ses officiers et ses soldats, quand soi-même on a bénéficié de vos pensées et de vos soins, ah, Mesdames les infirmières, Messieurs les médecins, Messieurs les administrateurs comptables, convoyeurs, brancardiers, à vous tous qui avez ainsi effectivement servi, au nombre de 39 000, dans les formations actives de la SSBM, on veut vous crier l'admiration de tout un peuple, la reconnaissance de toutes les familles françaises qui, de la ferme campagnarde à l'hôtel parisien, ont, toutes, pour l'un des leurs, à vous dire "merci" ! »



Bibliographie

- *Histoire de l'armée française* par le Colonel J. Revol, Paris, Librairie Larousse, 1929.
- *Dictionnaire encyclopédique Quillet* publié sous la direction de Raoul Mortier, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1935.
- *L'Exposition universelle de 1867 illustrée* sous la houlette de Fr. Ducuing, rédacteur en chef, Paris, chez M.E Dentu & Pierre Petit, 1867.
- *La vie quotidienne des soldats pendant la Grande Guerre* par Jacques Meyer, Hachette 1966.
- *Un souvenir de Solférino*, par Henri Dunant, Genève, imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1862
- *Convention de Genève du 22 août 1864 pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne*, Genève, 22 août 1864, article 1.
- *Création & développement de la Croix-Rouge Française*, site internet du Comité national de la Croix-Rouge Française, <http://www.croix-rouge.fr/La-Croix-Rouge/La-Croix-Rouge-francaise/Historique/Creation-et-developpement-de-la-Croix-Rouge-francaise/Creation-de-la-Croix-Rouge-francaise>
- *Bulletins de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires*, de 1865 à 1919, Paris.
- *Registre des délibérations du Comité Croix-Rouge de Chinon*, archives municipales de Chinon.
- *La Touraine pendant la guerre 1870-1871* par V.-R. Aubin, Paris, chez Lefort, 1902.
- *Dictionnaire biographique d'Indre-et-Loire 1895* à Paris, chez Henri Jouve, 1895.
- *Le Journal de Chinon* n° 49, 52 & supplément des 11, 25 & 29 décembre 1870.
- *Le Journal de Chinon* n° 28 du 11 juillet 1880.
- Archives de l'auteur.

Coll. & cl. © f2f pour l'ensemble des illustrations.